

maintenant !

■ **Extrait du registre des délibérations**
Commission « Solidarité, politique de la ville, enfance et petite enfance »

Conseil municipal du 27 juin 2011
Séance du 31 mai 2011

14 Contrat Urbain de Cohésion Sociale - programmation 2011

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, M. ASSAMTI, Mmes BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSAS, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. GRIMBERT

Mme PORAS

Mme M'BAYE-DIAO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Mme SOKOLONSKI

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M SZPIRKO

Mme DINGIVAL

Mme PAMART

Mme RIFFAULT

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

Pouvoir à : M. BERNARD-LUNEAU

Pouvoir à : Mme CAPON

Pouvoir à : M BOULHAMANE

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : Mme FEVRIER

Pouvoir à : M. SEGUIN

Pouvoir à : M. NACHITE



39
39
34

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Habib KCHOK, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de l'agglomération creilloise 2011, le conseil municipal est invité à délibérer, chaque année, sur un programme d'actions, pour lequel la ville souhaite obtenir des subventions. La proposition de programme 2011 regroupe l'ensemble des projets émis par la commune, le CCAS et des associations creilloises. Ce programme sera élaboré, en lien avec les partenaires locaux, les services de l'Etat et les autres partenaires financiers au cours de différents comités de programmation en sous-préfecture de Senlis. Au-delà des crédits de l'ACSE, figurent également des crédits provenant des fonds « Adultes relais », de la Réussite éducative, de Ville vie vacances (VVV), du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD), et éventuellement de divers fonds de l'Etat. En annexe figure le tableau définitif de la programmation du CUCS pour l'année 2011 ainsi que celui de la Communauté d'Agglomération Creilloise.

maintenant !

Il vous est demandé

- d'approuver la proposition de programme d'actions,
- d'autoriser monsieur le Maire à solliciter les subventions correspondantes auprès des différents partenaires, de négocier éventuellement et de signer les différents documents nécessaires.

Vous êtes appelé à voter

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29

Vu la loi du 1^{er} août 2003, d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,

Vu le rapport du comité interministériel des villes du 9 mars 2006,

Vu la circulaire interministérielle du 24 mai 2006 relative à l'élaboration des CUCS

Vu la circulaire interministérielle du 15 septembre 2006 relative à la géographie prioritaire des CUCS

Vu l'avis de la commission «Solidarité, politique de la ville, enfance et petite enfance» en date du 31 mai 2011,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 31

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 2

■ Décide à l'unanimité:

Article 1 : d'approuver le programme d'actions 2011,

Article 2 : d'autoriser monsieur le Maire, à solliciter les subventions correspondantes, à négocier et à signer les différents documents nécessaires.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **04 JUIL. 2011**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : **05 JUIL. 2011**

Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.07.2011. Signature Le Maire.

Jean-Claude VILLEMMAIN

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Baldy

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
Creil
OISE-PICARDIE